

ments fournis par la Préfecture de police et le Mont-de-Piété étaient inexacts.

Il est donc probable que les orateurs de l'extrême-Gauche réfuteront, demain, les chiffres et les appréciations du président du conseil.

La commission des ouvriers mineurs

Paris, 30 janvier.

La commission des ouvriers mineurs a décidé qu'elle se prononcerait prochainement. Mais, avant que M. Girard dépose son rapport, elle entendra, de nouveau, le ministre.

Le canal du Nord

Paris, 30 janvier.

Les sénateurs et les députés républicains du département du Nord ont décidé que MM. Testelin, Merlin et Giroud feraient une démarche auprès du ministre des travaux publics à propos du grand canal du Nord et qu'ils rejoindraient deux délégués du Pas-de-Calais.

Meeting des marchands de vin à Paris

Paris, 30 janvier.

Un meeting des débiteurs de vin du département de la Seine a eu lieu, cette après-midi, au Cirque d'Hiver, sous la présidence de M. Spuller, député, assisté de MM. Tony Rétillon, député, et Lengaigne, président de l'Union syndicale des marchands de vin de Paris et de la banlieue.

Les gardiens de la paix de Paris

Paris, 30 janvier.

Le chef de la police municipale ayant été informé qu'un certain nombre de gardiens de la paix, dans les 1^{er} et 2^{es} arrondissements, tentaient des réunions privées, dans lesquelles on continuait à commenter fort désagréablement le projet de loi sur le rattachement des services de la préfecture de police à l'Etat, a donné l'ordre aux officiers de paix de faire une enquête sur ces réunions, et de lui signaler les agents qui cherchent à exciter leurs collègues contre la loi en期待ative.

Le banquet annuel de l'hôpital français à Londres

On lit dans le *Français*:

« C'est samedi prochain que doit avoir lieu, à Londres, le banquet annuel de l'hôpital français. On dit qu'à un moment le lundi-mardi a fait rayon son nom de la liste des convives. Cette retraite inattendue est d'autant plus remarquée que l'ambassadeur de France doit présider le banquet. On avait espéré un moment qu'il serait assisté du maître de Tseng, comme représentant du corps diplomatique; mais il paraît que le diplomate chinois n'est excusé, en envoyant une généreuse souscription. Nous avons confiance que l'institution qui fait tant d'honneur à l'esprit charitable de nos compatriotes fixés à Londres ne souffrira pas des circonstances politiques qui semblent devoir naître à l'éclat de sa réunion annuelle. Les bienfaiteurs de l'œuvre répondront avec d'autant plus de générosité à l'appel de ses fondatrices. »

Une taxe scolaire

On lit dans la *Patrie*:

« Le gouvernement ayant fait décrète l'instruction gratuite, et les fonds manquant pour subvenir au traitement des instituteurs, il est proposé de créer, sous forme d'impôt, une taxe scolaire, qui servirait non pas aux parents qui envoient leurs enfants dans les écoles communales, mais par la généralité de tous les citoyens. »

La suppression du traitement d'un curé

Besançon, 30 janvier.

Le gouvernement va supprimer le traitement de M. le curé de Vercel, à partir du 1^{er} février prochain. Les habitants de Vercel se sont empêtrés de protester contre cet abus de la force. Une souscription s'est spontanément organisée, en l'absence du curé, à l'effet de lui restituer son traitement annual, et a immédiatement, dans une seule journée, produit une somme de 1,400 francs, dépouillée chez M. Nachin, banquier en cette commune.

Ostensions de M. Frédéric Thomas

Paris, 30 janvier.

Aujourd'hui, à midi, ont eu lieu à l'église Saint-Eugène, les ostensions de M. Frédéric Thomas, député du Tarn.

Le général Guilhamin

On lit dans le *Monde*:

« On nous écrit de Bayonne que le général Guilhamin, dont nous avons raconté l'accident de voiture et la mort, rendit compte très-vite de la gravité de son état, et qu'il prit immédiatement ses dispositions afin de mourir chrétiennement. Il voulut être enterré à Anglet, dans le cœur de sa famille; et en donnant cet ordre, il ajouta que, bien qu'il regrette, il ne demandait pas les honneurs militaires, puisqu'une récente circulaire du ministère de la guerre obligeait les troupes à abandonner le corps de leur général à la porte de l'église. »

La Chine

On lit dans la *Liberté*:

« Rien d'important à signaler dans les opérations militaires. Un grand mandarin chinois a été envoyé à Bac-Ninh; depuis l'arrivée de ce personnage, les travaux de fortifications sont activement poussés. Les Chinois, tels qu'irréguiliers, sont échelonnés sur la rive nord des canaux de la rivière jusqu'à 12 kilomètres du fleuve Rouge, où se trouve un poste fortifié armé par nos troupes. »

« Les travaux des Chinois sont constamment inquiets par les reconnaissances que nous faisons sur la rive du canal. »

« A Son-Tay, le pays est tranquille; les pavillons Noirs ont complètement évacué et se sont concentrés à Bac-Ninh. »

EXTÉRIEUR

La France et le Vatican

La Patrie publie la dépêche suivante:

« Rome, 30 janvier.

À la suite d'une entrevue que j'ai eue avec un des personnages les plus influents du Vatican je suis en mesure de vous donner des détails authentiques sur l'état des relations existantes entre la papauté et le gouvernement de la République française.

« Vous nous rappelez la lettre de Léon XIII à M. Grévy, dans laquelle Sa Sainteté se plaignait des attaques continues du gouvernement français contre l'Eglise, la guerre faite aux congrégations et la suppression des traitements aux ecclésiastiques rebelles; puis la réponse complètement nulle de M. Grévy.

À la suite de cette lettre, Léon XIII envoya un ultimatum au gouvernement français, déclarant-

que, si on ne changeait pas de conduite vis-à-vis du clergé, il se verrait dans l'obligation de rappeler son représentant à Paris et publierait ubi et orbis une sorte d'encyclique expliquant les motifs qui le faisaient agir ainsi.

M. Lefebvre du Pontaine, notre ambassadeur à Rome, fut alors appelé à Paris par M. Ferry, président du conseil.

À la suite d'une réunion du conseil de cabinet au ministère de l'instruction publique, M. Lefebvre du Pontaine retourna à Rome, porteur d'une lettre de M. Jules Ferry, fort respectueuse pour l'hôte de l'Elysée, mais déclarant, toutefois, que M. Grévy étant représentant irresponsable d'un gouvernement constitutionnel, sa réponse devrait être considérée comme nulle et non avenue.

« Puis, dans cette lettre, M. Jules Ferry affirme que l'on essayerait d'inquiéter le clergé, tout du moins d'une façon ouverte.

« Cette réponse ne satisfait pas Léon XIII; les relations étaient toujours très-tendues entre les deux gouvernements et une rupture était inévitable.

« Ce n'est que lorsque M. Jules Ferry apprit le voyage du Kronprinz au Vatican, qu'il se décida à entamer de nouveaux pourparlers avec le gouvernement papal.

« Il écrivit alors une lettre qui fut remise à Sa Sainteté par les soins de M. Lefebvre du Pontaine.

« Dans cette lettre, M. Jules Ferry déclarait que, vu l'opinion du pays et les idées républicaines de la Chambre des députés, il lui était impossible de présenter une loi en faveur des congrégations expulsées, mais il assurait le Pape que, par tous les moyens possibles échappant au contrôle du Parlement, il s'efforcerait de leur rendre les avantages dont elles avaient été privées, quelles que seraient les poursuites contre elles, et que les traitements seraient restitués aux desservants religieux.

« Le Pape, très-satisfait de cette réponse, fit adresser au clergé séculier et régulier de France une circulaire l'invitant à cesser toute hostilité vis-à-vis du gouvernement français et à ne pas combattre ouvertement les idées républicaines.

« C'est cet état de choses qui existe actuellement, et il est facile d'en trouver la preuve dans les discours prononcés à la Chambre par M. Spuller et Mgr Freppel, et la déclaration de M. Jules Ferry, lors du renvoi à la Chambre du budget refusé par le Sénat, en ce qui concerne le traité de l'archevêque de Paris et les bourses des séminaires. »

Le cardinal Billio

Paris, 30 janvier.

Une dépêche de Rome annonce que le cardinal Billio est à l'agonie.

La France et le Vatican

Paris, 30 janvier.

On assure qu'une question sera adressée au gouvernement par le Vatican pour demander la publication du *Livre Jaune* sur les négociations entre la France et le Vatican.

LES NIHILISTES

Paris, 30 janvier.

La police vient de découvrir une vaste conspiration socialiste entre les nihilistes russes et ceux de Genève.

C'est une femme de cette ville qui servait d'intermédiaire.

Deux chefs nihilistes ont été arrêtés; par contre, un troisième, purgant une condamnation, a échappé. On le croit à Paris.

St-Pétersbourg, 30 janvier.

On vient de découvrir que des Circassiens et des Arméniens faisaient partie du complot contre le Tsar.

Le chef principal des nihilistes serait Grafchinsky, l'assassin du général Metenchoff.

Affaires d'Egypte

Berlin, 30 janvier.

On dit dans le monde politique que le cabinet de Londres a l'intention de créer au Caire une nouvelle crise, à la suite de laquelle on nommerait un ministre purement anglais.

On ajoute que M. Gladstone aurait la preuve de menées de la part du suzan pour une entente secrète avec le Malibî, dans le but de contrarier la politique anglaise.

L'Allemagne et la France

Berlin, 30 janvier.

Il règne une vive inquiétude à Berlin, dit un télégramme envoyé au *Morning News*, par suite de la nouvelle qui circule dans cette ville touchant la mobilisation du 6^e corps d'armée français.

Le maréchal de Manteuffel

Berlin, 30 janvier.

Le bruit court que le maréchal de Manteuffel, donnerait sa démission de gouverneur de l'Alsace-Lorraine. Il serait remplacé par M. Stolbergweiningerode.

Attentat contre le prince de Galles

Bristol, 29 janvier.

La police a mis en état d'arrestation un ex-fémier des environs de Ross, qui, après avoir acheté un poste fortifié armé par nos troupes, était venu ici avec l'intention avouée de tirer sur le prince de Galles.

Affaires d'Egypte

Londres, 30 janvier.

Le Daily-Telgraph croit qu'un crédit sera inscrit au budget anglais pour maintenir l'occupation de l'Egypte avec un effectif supérieur à 5,000 hommes. On croit que l'Angleterre réduira les dépenses de l'occupation pour l'Egypte; elle la restituera même une somme importante.

On croit que l'Angleterre, avant la conclusion de l'empunt avec la maison Rothschild, a donné des assurances relativement à la permanence du protectorat.

Le général Wood engage de nombreux sous-officiers anglais pour l'armée Egyptienne.

Madrid, 29 janvier.

Le roi a signé les décrets acceptant la démission de M. Del Mazo, représentant de l'Espagne auprès du Quirinal, du maréchal Serrano, ambassadeur à Paris, et du ministre espagnol en Chine; il a également décreté l'ordre pour M. Guillermo Silveira ambassadeur en France.

Le ministère a résolu d'interdire les banquets qui devait avoir lieu, le 1^{er} février, dans les provinces, à l'occasion de l'anniversaire de la proclamation et la suppression des traitements aux ecclésiastiques rebelles; puis la réponse complètement nulle de M. Grévy.

« Vous nous rappelez la lettre de Léon XIII à M. Grévy, dans laquelle Sa Sainteté se plaignait des attaques continues du gouvernement français contre l'Eglise, la guerre faite aux congrégations et la suppression des traitements aux ecclésiastiques rebelles; puis la réponse complètement nulle de M. Grévy.

À la suite de cette lettre, Léon XIII envoya un ultimatum au gouvernement français, déclarant-

que, si on ne changeait pas de conduite vis-à-vis du clergé, il se verrait dans l'obligation de rappeler son représentant à Paris et publierait ubi et orbis une sorte d'encyclique expliquant les motifs qui le faisaient agir ainsi.

M. Lefebvre du Pontaine, notre ambassadeur à Rome, fut alors appelé à Paris par M. Ferry, président du conseil.

À la suite d'une réunion du conseil de cabinet au ministère de l'instruction publique, M. Lefebvre du Pontaine retourna à Rome, porteur d'une lettre de M. Jules Ferry, fort respectueuse pour l'hôte de l'Elysée, mais déclarant, toutefois, que M. Grévy étant représentant irresponsable d'un gouvernement constitutionnel, sa réponse devrait être considérée comme nulle et non avenue.

« Puis, dans cette lettre, M. Jules Ferry affirme que l'on essayerait d'inquiéter le clergé, tout du moins d'une façon ouverte.

« Cette réponse ne satisfait pas Léon XIII; les relations étaient toujours très-tendues entre les deux gouvernements et une rupture était inévitable.

« Ce n'est que lorsque M. Jules Ferry apprit le voyage du Kronprinz au Vatican, qu'il se décida à entamer de nouveaux pourparlers avec le gouvernement papal.

« Il écrivit alors une lettre qui fut remise à Sa Sainteté par les soins de M. Lefebvre du Pontaine.

« Dans cette lettre, M. Jules Ferry déclarait que, vu l'opinion du pays et les idées républicaines de la Chambre des députés, il lui était impossible de présenter une loi en faveur des congrégations expulsées, mais il assurait le Pape que, par tous les moyens possibles échappant au contrôle du Parlement, il s'efforcerait de leur rendre les avantages dont elles avaient été privées, quelles que seraient les poursuites contre elles, et que les traitements seraient restitués aux desservants religieux.

« Le Pape, très-satisfait de cette réponse, fit adresser au clergé séculier et régulier de France une circulaire l'invitant à cesser toute hostilité vis-à-vis du gouvernement français et à ne pas combattre ouvertement les idées républicaines.

« C'est cet état de choses qui existe actuellement, et il est facile d'en trouver la preuve dans les discours prononcés à la Chambre par M. Spuller et Mgr Freppel, et la déclaration de M. Jules Ferry, lors du renvoi à la Chambre du budget refusé par le Sénat, en ce qui concerne le traité de l'archevêque de Paris et les bourses des séminaires. »

« Dans cette lettre, M. Jules Ferry déclarait que, vu l'opinion du pays et les idées républicaines de la Chambre des députés, il lui était impossible de présenter une loi en faveur des congrégations expulsées, mais il assurait le Pape que, par tous les moyens possibles échappant au contrôle du Parlement, il s'efforcerait de leur rendre les avantages dont elles avaient été privées, quelles que seraient les poursuites contre elles, et que les traitements seraient restitués aux desservants religieux.

« Le Pape, très-satisfait de cette réponse, fit adresser au clergé séculier et régulier de France une circulaire l'invitant à cesser toute hostilité vis-à-vis du gouvernement français et à ne pas combattre ouvertement les idées républicaines.

« C'est cet état de choses qui existe actuellement, et il est facile d'en trouver la preuve dans les discours prononcés à la Chambre par M. Spuller et Mgr Freppel, et la déclaration de M. Jules Ferry, lors du renvoi à la Chambre du budget refusé par le Sénat, en ce qui concerne le traité de l'archevêque de Paris et les bourses des séminaires. »

« Dans cette lettre, M. Jules Ferry déclarait que, vu l'opinion du pays et les idées républicaines de la Chambre des députés, il lui était impossible de présenter une loi en faveur des congrégations expulsées, mais il assurait le Pape que, par tous les moyens possibles échappant au contrôle du Parlement, il s'efforcerait de leur rendre les avantages dont elles avaient été privées, quelles que seraient les poursuites contre elles, et que les traitements seraient restitués aux desservants religieux.

« Le Pape, très-satisfait de cette réponse, fit adresser au clergé séculier et régulier de France une circulaire l